

M. François HENRION

Maire d'Augny

M. Thierry HORY

Maire de Marly

M. Denis JACQUAT

Député de la Moselle

M. Jean-Louis MASSON

Sénateur de la Moselle

Metz, le 15 septembre 2008

Monsieur Nicolas SARKOZY
Président de la République

PALAIS DE L'ELYSEE

55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

La réorganisation des forces armées répond à une certaine logique. Encore faut-il que les sacrifices soient répartis équitablement entre les territoires.

Or en mai 2008, des parlementaires mosellans avaient été reçus au cabinet du ministre de la Défense et à cette occasion, on leur avait indiqué qu'il n'était pas question de fermer la base aérienne de Metz-Frescaty. Localement, les responsables militaires partageaient cette analyse.

Fin juillet, l'annonce du démantèlement de la base aérienne de Frescaty (2 524 emplois militaires et civils) a donc été ressentie comme une profonde injustice. Face à un tel cataclysme, nous avons voulu en connaître la raison et savoir si nous étions victimes d'une opération de clientélisme politique au profit d'autres territoires.

En effet, M. Bruno LE MAIRE, député de l'Eure, avait déjà annoncé sur France 3 que le ministre de la Défense, Hervé MORIN (lui aussi élu de l'Eure), confirmait « *le maintien de la base d'Evreux grâce au transfert des avions Transall de Metz* ».

L'influence de « copinages politiques » a ensuite été confirmée par les propos d'un autre ministre, M. Alain JOYANDET (élu de la Haute-Saône). Très fier d'avoir obtenu le maintien de la base de Luxeuil, celui-ci a annoncé qu'il avait fallu pour cela prendre « *des décisions qui touchent d'autres sites qui ne devaient pas être affectés, comme Metz* » (article de la revue des maires ruraux « *36 000 Communes* », septembre 2008).

Dans l'Est Républicain du 25 juillet 2008, M. JOYANDET a d'ailleurs tenu les mêmes propos puisqu'il précise « *pour maintenir Luxeuil, il a fallu piquer des choses ailleurs, comme la suppression anticipée de l'unité de Metz* ».

Il s'agit d'un vrai scandale car un ministre se vante d'avoir injustement fait supprimer 2 524 emplois à Metz-Frescaty. Une telle façon d'agir est contraire à tous les principes républicains. C'est pourquoi, nous vous demandons solennellement de réexaminer l'ensemble du dossier.

En la matière, le Sud messin est dans son bon droit. On lui a volé 2 524 emplois et M. JOYANDET utilise d'ailleurs lui-même le mot « *piquer* ». Si nous n'obtenions pas satisfaction, nous sommes décidés à saisir la justice. Plus précisément, nous porterons plainte auprès du Procureur de la République de Paris contre M. JOYANDET pour trafic d'influence commis par une personne exerçant une fonction publique (article L. 432-11 du code pénal).

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de notre haute considération.

François HENRION,
Maire d'Augny.

Thierry HORY,
Maire de Marly.

Denis JACQUAT,
Député de la Moselle.

Jean-Louis MASSON,
Sénateur de la Moselle.